

Sujet : LES CONFLITS D'INTÉRÊTS DANS LE GOLFE DE
GUINÉE : CONTEXTE ACTUEL, FACTEURS,
ENJEUX ET PERSPECTIVES (SERIE :
GÉOGRAPHIE/ENS YAOUNDÉ SECOND
CYCLE/SESSION DE 2010)

Introduction

Un golfe est une partie de la mer qui avance dans les terres : Golfe du Mexique, Golfe d'Aden, Golfe de l'Alaska, Golfe Persique, Golfe de Guinée. Ce dernier est traversé par l'équateur et touche les pays comme l'Angola, le Congo Brazzaville, le Gabon, la Guinée Équatoriale, Sao Tomé et Príncipe, le Cameroun et le Nigéria. Cette zone est âprement disputée car elle attire désormais les grands pays consommateurs de pétrole. En effet outre la France et l'Angleterre sur lesquelles le Golfe de Guinée exerce un attrait irrésistible, il y a les États-Unis et la Chine. Alors notre sujet pose le problème des conflits d'intérêts dans le Golfe de Guinée. Ainsi, après avoir rappelé le contexte actuel dans lequel se déroulent les conflits, nous apporterons des précisions sur les facteurs qui expliquent cette compétition entre les grandes puissances au sein de ce Golfe. Le reste de notre argumentation portera sur l'analyse des enjeux et les perspectives de ces conflits d'intérêts.

I- CONTEXTE ACTUEL ET FACTEURS DES CONFLITS D'INTÉRÊT DANS LE GOLFE DE GUINÉE

Le Golfe de Guinée est devenu un nouveau pôle de compétition entre les grands consommateurs de pétrole. Seulement, compte tenu du flou qui règne concernant le contexte et les facteurs de cette compétition, il faut donc le rappeler et les examiner respectivement.

A- Contexte actuel

Comme nous le verrons dans cette section, le contexte des conflits d'intérêt dans le Golfe de Guinée est marqué par trois principaux éléments.

1- La remontée des cours du pétrole

Au niveau du marché mondial, l'évolution des cours du pétrole depuis 2007, est marquée par des tendances à la hausse. Malgré des affaissements périodiques, les cours ont globalement franchi la barre de 100 dollars le baril en raison de la forte demande des pays émergents (Chine et Inde surtout).

2- La lutte contre la pauvreté

Dans leur grande majorité, les pays du Golfe de Guinée ont fait de la lutte contre la pauvreté le nouveau crédo de leurs politiques et programmes socio-économiques. C'est par exemple le cas du Cameroun qui à travers le DSCE envisage de devenir un pays émergent à l'horizon 2035. Le Gabon et la Guinée Équatoriale l'envisage également en 2025 et 2020 respectivement.

3- La découverte des nouveaux gisements de pétrole dans le Golfe de Guinée

Le Golfe de Guinée vit au rythme des découvertes réelles ou fantasmées de l'or noir : Ebano, Akom, Eton, Zafiro-Ekango (à la frontière maritime entre la Guinée Équatoriale et le Nigéria). Ainsi donc, les gisements se multiplient. Selon le CEREMS, le Golfe de Guinée est le 2ème réservoir mondial de brut. Les mêmes sources affirment qu'en 2001, sur 8 milliards de barils de réserves découverts, près de 7 milliards l'ont été dans le Golfe de Guinée. Pour cela, aux américains et aux Européens se sont joints depuis une décennie les chinois, les Brésiliens, les indiens et les Malaisiens, mais aussi des dizaines de compagnies venues d'Australie, du Canada ou d'Afrique du Sud. Pourquoi le Golfe de Guinée, qui contient à peine 7% des réserves mondiales de pétrole, exerce-t-elle un tel pouvoir d'attraction ?

B- Facteurs des conflits d'intérêts dans le Golfe de Guinée

Le pétrole du Golfe de Guinée exerce un grand pouvoir d'attraction et cela en grande partie à cause des raisons techniques, géopolitiques et financières.

1. Les raisons techniques

Le brut du Golfe de Guinée est généralement de meilleure qualité que celui du Moyen Orient. Moins complexe et moins cher à traiter, il est en outre moins polluant pour les raffineries assujetties à des normes environnementales de plus en plus strictes.

2. Les motifs géopolitiques

La quasi-totalité des grandes découvertes de ces dernières années dans le golfe de Guinée concernent l'off-shore. Elles sont donc loin des côtes, de l'insécurité et des guerres civiles potentielles. Cette situation géographique favorable est une spécificité très appréciée par les américains qui se sont lancés depuis septembre 2001, dans une stratégie volontariste de diversification de leurs approvisionnements auprès des producteurs africains.

3. Les raisons financières

En Afrique subsaharienne en général et dans le Golfe de Guinée en particulier, les pétroliers gagnent plus et dépensent moins. Cet environnement contractuel extrêmement favorable aux investisseurs porte un nom : les productions sharing agreement' (PSA). En effet, la plupart des pays producteurs d'Afrique noire opèrent dans le cadre de ces fameux contrats de partage de production qui avantagent les compagnies étrangères et la nomenclature des États hôtes. En gros, la compagnie avance les frais de l'exploration-production, puis en partage les revenus avec les dirigeants locaux, mais une fois que son investissement de départ a été remboursé.

Nous avons vu que les conflits d'intérêts dans le golfe de Guinée prennent corps dans un contexte marqué par la hausse des prix du pétrole, la lutte contre la pauvreté ainsi que la découverte des nouveaux gisements dans les pays du golfe de Guinée. Ces conflits, nous avons vu sont liés à la meilleure qualité et situation favorable des gisements. Il nous reste maintenant à analyser les enjeux et les perspectives de ces conflits d'intérêts.

II- ENJEUX ET PERSPECTIVES DES CONFLITS D'INTÉRÊTS DANS LE GOLFE DE GUINÉE

Les réserves pétrolières qui alimentent les conflits d'intérêts dans le golfe de Guinée ne sont pas sans effets pour les pays de la zone. La présente partie traitera de ces effets.

A- Les enjeux des conflits d'intérêts dans le golfe de Guinée

1- La stimulation de la croissance

Les conflits d'intérêts supposent des investissements de niveau exceptionnel. Les prévisions et programmes d'investissement des grandes compagnies (Chevron, Gulfoil, Shell, British Petroleum, Total, la China National offshore oil corporation) atteignent des centaines de milliards de dollars. De telles injections de ressources stimulent les exportations, les recettes budgétaires et partant la croissance dans les pays du golfe de Guinée. C'est le cas en Guinée Équatoriale où la production pétrolière est passée de 4 millions de barils en 1995 à 18 millions en 2005. Parallèlement les recettes fiscales ont atteint 2123 milliards en 2006.

2- L'assainissement des finances publiques

L'augmentation des recettes fiscales permet aux pays de satisfaire les services de la dette. C'est le cas du Gabon où les autorités se sont servies en 2006 de la manne pétrolière pour assurer le remboursement de la dette publique intérieure et extérieure.

3- La malédiction de l'or noir

D'Abuja à Luanda, en passant par Yaoundé et Brazzaville, les retombées de la manne pétrolière ne se font pas ressentir. La production sharing agreement est profitable pour tout le monde, sauf pour les populations des pays concernés. Seule une infirme partie va à l'amélioration des conditions de vie. Au Nigeria, 70% de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté. Le boom du brut dans le golfe de Guinée réé infiniment plus d'emplois aux États-Unis et en Europe qu'en Afrique. En effet, pour l'essentiel, l'industrie pétrolière fonctionne comme une enclave et les compagnies ne consacrent que des miettes à la formation de personnels locaux, en général subalternes. Au regard de ce qui précède, quelques projections sont à envisager.

B- Perspectives

Les conflits d'intérêts dans le golfe de Guinée laissent présager plusieurs situations.

1- Le risque d'instabilité

Les retombées du pétrole dans les pays de la région sont mal gérées tandis que la région attire de plus en plus les compagnies pétrolières étrangères. On se rend alors compte que le pétrole peut être une source d'instabilité. Le CEREMS explique à juste titre deux types de conflit éventuels qui peuvent en découler. Il y a d'abord les conflits relatifs à la gestion des revenus pétroliers, avec des risques de guerre civile. Il y a ensuite les conflits pour le contrôle de la chaîne pétrolière entre les grands consommateurs. Aussi, l'essentiel du pétrole se trouvant onshore, le risque de conflits territoriaux ou maritimes pourrait être attisé par la fièvre de l'« oil boom ».

2- La multiplication des bases militaires

Aujourd'hui seule la France possède une base militaire dans le Golfe de Guinée. Mais les rivalités auxquelles on pourra assister dans le Golfe de Guinée, amèneront ainsi les grands clients à intervenir au besoin, militairement, afin de mettre de l'ordre. Déjà la construction par les États-Unis de la plus imposante des ambassades à Yaoundé, pour un coût total de 5 milliards de francs CFA n'est probablement pas étrangère à la détermination des Américains à s'approvisionner en pétrole dans le Golfe de Guinée, avec l'impératif d'y assurer la paix. D'où ces mots de Niels Marquardt, l'ancien ambassadeur des États-Unis au Cameroun, à l'occasion de l'inauguration de cette ambassade le 17 février 2006 : "Nous avons l'intention d'être ici (au Cameroun) pour toujours".

Conclusion

Nous avons tenté d'analyser les conflits d'intérêts dans le golfe de Guinée tout au long de notre argumentation. De façon générale, nous avons identifié que la présence des Américains, des Chinois, des Français, des Britanniques, des Canadiens et des Australiens, fait du golfe de Guinée une zone âprement disputée. Il est important de noter que cette compétition est due à la qualité meilleure de son brut, à la situation géographique offshore très favorable ainsi qu'à l'environnement contractuel extrêmement favorable aux investisseurs. De plus, c'est au niveau de la

stimulation de la croissance, l'assainissement des finances publiques ainsi qu'à la détérioration des conditions de vie des populations des pays de la région ; que se trouvent les enjeux desdits conflits. Compte tenu de cet état des choses, il nous semble que des risques d'instabilité ajoutés à la multiplication des bases militaires sont à envisager. Certes le trio pétrole - pouvoir - argent s'est installé, mais l'implémentation de la transparence dans la gestion et la bonne gouvernance méritent une attention particulière pour faire de la manne pétrolière un véritable levier de développement de l'Afrique.

Pour approfondir lire :

- 1- Guy Roger EBA'A (2008). *Affaire Bakassi, genèse, évolution et dénouement de l'affaire de la frontière terrestre et maritime Cameroun - Nigeria* (1993 - 2002). Yaoundé. Presses de l'UCAC 241p.
- 2- John Ghazvinian (2007). *Untapped, the Scramble for Africa's oil*. Orlando, Harcourt Books. 350p.
- 3- Jean-Dominique Geslin, Alain Faujas, Georges Dougueli, Marianne Meunier, Frederic Lejeal, Pascal Airault, Blandine Flipo, François Soudan (2007). *Pétrole, à qui profite la hausse*. In *Jeune Afrique* N°2448 du 9 au 15 Décembre 2007. pp.24-33
